

Première Réunion du Conseil du GRASP (Projet pour la Survie des Grands Singes)

Déclaration de la République Centrafricaine

KINSHASA, LE 09 SEPTEMBRE 2005

Excellence Monsieur le (vice Président, Représentant de Son Excellence Monsieur le) Président de la République Démocratique du Congo ;

Excellences Messieurs les Ministres, représentants des Chefs des États des aires de répartition ;

Excellences Messieurs les Ministres ;

Excellences Messieurs les Représentants des pays et organisations, bailleurs de fonds ;

Honorables Représentants des institutions et organismes de parrainage ;

Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des partenaires du développement ;

Distingués Représentants des Organisations Non Gouvernementales ;

Monsieur le Président du Conseil du GRASP ;

Monsieur le Président du Comité exécutif du GRASP ;

Monsieur le Président de la Commission Scientifique du GRASP ;

Monsieur le Secrétaire Général de la 1^{ère} Réunion intergouvernementale sur les Grands singes ;

Honorables invités ; Mesdames et Messieurs,

La République Centrafricaine est particulièrement heureuse de participer aux premiers travaux du partenariat du Projet pour la Survie des Grands Singes ; d'autant plus heureuse que cette réunion est abritée par la République Soeur du Congo Démocratique avec laquelle elle partage sa plus longue frontière naturelle, le fleuve Oubangui.

Comme vous le savez, la République Centrafricaine vient de traverser une période difficile d'instabilité politique et de conflits. L'ensemble des familles politiques du pays, à l'issue d'une transition consensuelle, a reconstruit la légitimité constitutionnelle, avec l'aide de la communauté internationale, notamment celle des pays africains, plus particulièrement les pays de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale, la République Démocratique du Congo, le Royaume du Maroc et le Niger.

La présente réunion se serait-elle tenue, il y a deux ou trois ans, la République Centrafricaine n'aurait pu y prendre part, ses priorités existentielles se trouvant focalisées ailleurs. Et cela est vrai pour la plupart des pays de notre sous-région à des époques diverses de leur histoire récente.

Par ce rappel, nous souhaitons souligner qu'aucun projet de sauvegarde des populations de grands singes n'est possible si la stabilité politique et la prospérité économique ne sont pas garanties dans les pays de l'aire de répartition.

L'insécurité politique, les conflits armés, la prolifération des armes de guerre, tels sont les sources majeures des dangers qui affectent directement ou indirectement la survie des grands singes, en désarticulant leur habitat et en les exposant aux braconniers ou aux prélèvements divers.

Aussi la République Centrafricaine exhorte-t-elle la Communauté internationale à ne ménager aucun effort pour contribuer à l'éradication des principaux fléaux évoqués ci-dessus et favoriser le raffermissement de la paix dans l'ensemble des pays des aires de répartition et spécialement dans la sous-région d'Afrique Centrale, sanctuaires des grands singes.

C'est le lieu de saluer les progrès continus de la République Démocratique du Congo sur la voie de la transition politique. La République Centrafricaine appelle de ses vœux l'avènement en R.D.C. d'élections dans un climat apaisé.

L'habitat des grands singes c'est la forêt ; et à ce niveau intervient la seconde problématique qui touche à l'exploitation de cette ressource essentielle au développement économique de nos pays. L'exploitation durable de la forêt et l'aménagement des unités forestières d'exploitation est une dimension que les pays des aires de répartition devront prendre en compte afin de pérenniser la ressource et de préserver les réserves de faunes abritées et leurs zones de protection.

Enfin les populations autochtones devront être étroitement associées à la conception des projets de conservation et à la mise en œuvre de tous projets de développement économiques et touristiques, dont ils seront naturellement les premiers bénéficiaires. Ce serait en effet une spoliation insupportable de les tenir à l'écart des actions à mener, en même temps qu'un risque incommensurable, car seule leur participation pleine et entière est un gage de réussite.

Mesdames et Messieurs, Distingués participants ;

Nous ne saurions terminer notre propos sans réaffirmer l'engagement total de notre pays à appuyer et à appliquer la stratégie arrêtée pour la survie des grands singes dans leur habitat naturel, et, au-delà du caractère émotionnel de nos motivations respectives, affirmer que les objectifs de conservation sont

- ✓ compatibles avec le développement de l'écotourisme au profit des populations riveraines,
- ✓ compatible avec le développement économique de nos pays dont bien souvent la faune demeure l'une des richesses principales, au même titre que le bois ou les ressources minières ;
- ✓ compatible enfin avec le destin de l'humanité à qui un statut supérieur confère une responsabilité indiscutable dans la préservation de la biodiversité qui constitue l'essence de la vie.

Je vous remercie.